

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence Sciences du langage

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines, lettres, langues et arts

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence *Sciences du langage* promeut la connaissance de la discipline en envisageant la langue dans son contexte communicationnel. Elle assure une spécialisation progressive vers les deux parcours *Sciences du langage* et *Langue des signes*. La formation rend possible l'apprentissage des langues, inclut un stage et un projet, et comprend un ensemble de pratiques pédagogiques novatrices (rétroaction entre pairs, apprentissage des logiciels de transcription de corpus multimodaux). On s'appuie sur les outils de l'établissement pour le suivi des compétences et l'évaluation du programme par les étudiants. Le parcours *Langue des signes* a une forte inscription dans le contexte régional et a développé des partenariats internationaux. La sortie de la formation se fait à la fois en master, mais aussi sur le marché de l'emploi dans le domaine de la langue des signes, et par les concours d'orthophonie et d'éducateur spécialisé.

## Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs disciplinaires de la licence <i>Sciences du langage</i> sont la connaissance de la linguistique en tant que domaine scientifique, et la compréhension du contexte social et historique des langues. Les compétences personnelles et professionnelles comprennent l'aptitude à l'expression, la connaissance des outils numériques, l'analyse des discours, le fonctionnement dans un environnement multilingue, et la formation méthodologique. Ces diverses compétences sont promues par l'apprentissage d'une langue autre que romane ou germanique, les stages obligatoires et par les projets dits tuteurés qui permettent aux étudiants de construire une projection personnelle et professionnelle. Les aptitudes que développent les deux parcours et les trois « spécialités » (<i>Français langue étrangère - FLE, Métiers de l'éducation et Livres, médias, écritures</i>, proposées par des unités d'enseignement de la troisième année de licence - L3) sont décrites de façon détaillée et crédible. La formation débouche principalement sur un master, principalement celui d'autres établissements pour la langue des signes. Elle prépare aux métiers de l'orthophonie et d'éducateur spécialisé. Cela pourrait être mieux reflété par un projet de préparation aux concours d'orthophonie comme le note l'autoévaluation.</p>
Organisation
<p>La structure de la formation donne lieu à une spécialisation progressive, avec une volonté d'ouverture pluridisciplinaire. La construction de la formation permet les réorientations vers d'autres disciplines dès la fin de la première année (L1), et entre les parcours tout au long de la formation. Cette formation s'appuie sur un tronc commun représentant 30 % des ECTS (<i>European Credit Transfer System</i>), assurant un socle commun de connaissances aux diplômés des deux parcours en particulier pour les trois premiers semestres. Elle amène à choisir entre les deux parcours : <i>Sciences du langage</i> (SDL) et <i>Langue des signes</i> (LSF) et trois « spécialités ». La spécialisation se manifeste en particulier aux semestres 5 et 6 avec un projet et un stage obligatoire, et des enseignements spécifiques. L'articulation des trois spécialisations professionnalisantes en L3 avec la spécificité des parcours SDL/LSF n'est pas clairement affichée.</p>

<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La formation trouve sa place dans le champ de formations <i>Sciences humaines, lettres, langues et arts</i> (SHLLA), place qui aurait été renforcée si les rapports entre les deux parcours de la formation avaient été davantage soulignés. La mention s'appuie sur deux laboratoires (Formes et représentations en linguistique et littérature - FoReLL, équipe d'accueil 3816 et le Centre de recherches sur la cognition et l'apprentissage - CeRCA, unité mixte de recherche 7295), un centre de recherche étranger (École de travail social de l'Université de Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada), et l'école doctorale (ED) Cognition, comportements, langage(s) - CCL (ED 527), selon des modalités qui ne sont pas précisées. Démarquant la formation dans la communauté d'universités et d'établissements (ComUE), l'insertion de la spécialité LSF dans le tissu régional historique et contemporain est bien décrite et crédible. Les relations avec des associations et écoles de Poitiers, ainsi qu'avec l'école d'orthophonie, semblent notables et fonctionnelles. Malgré tout, l'assertion selon laquelle « la mention SDL/LSF est unique en France » semble excessive : des formations de LSF en licence sont offertes à Aix-Marseille Université, à l'Université Toulouse-Jean-Jaurès, Université de Lille 3 et ailleurs. Il serait important de préciser en quoi cette licence se démarque des autres présentes en France.</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>L'équipe pédagogique implique essentiellement des membres du département des Sciences du langage (cinq maîtres de conférences et deux professeurs des universités de la section 7 - <i>Sciences du langage : linguistique et phonétique générales</i> - du Conseil National des Universités), auxquels sont associés pour les cours pertinents des collègues d'autres sections (en littérature, en anglais, pour d'autres langues) et même d'un autre établissement (spécialiste de l'acquisition de Lille 3). Les responsabilités sont largement partagées, et régulièrement redéfinies. Les trois réunions annuelles du département sont identifiées comme le lieu de réflexion sur la formation. La taille modeste de l'équipe facilite la concertation et la prise en charge partagée du pilotage, mais il y aurait lieu de formaliser les choses pour assurer un meilleur processus d'assurance qualité. La nature informelle de beaucoup des discussions, l'absence de comptes rendus et celle de représentants étudiants sont notées comme points à améliorer, ce que fera certainement le conseil de perfectionnement annoncé pour 2016-2017, dont l'établissement sera facilité par les liens que la formation entretient avec l'environnement socio-économique. Les intervenants extérieurs, en particulier pour le domaine de la langue des signes, sont recrutés sur appel d'offre, mais une seule personne intervient actuellement, et on note des interventions faites sur une base de volontariat, sans précision.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Les effectifs sont stables avec environ 50 étudiants en L3, et principalement en LSF, avec un recrutement externe ou international qui n'est pas apprécié (on mentionne 10 % d'étudiants Erasmus - <i>European Region Action Scheme for the Mobility of University Students</i>). Il y a une déperdition d'environ 25 % des étudiants entre la L1 et la deuxième (L2), et une grande stabilité de la L2 à la L3. La déperdition est clairement expliquée : ce serait à cause d'un malentendu sur l'intervention en LSF offerte par la formation par rapport à un seul apprentissage de la LSF recherché par certains étudiants. Un autre facteur serait la réussite de certains étudiants aux concours d'orthophonie et d'éducateur spécialisé qui quitteraient donc le programme. Une meilleure communication sur les buts de la formation a été faite, et doit être encouragée (par le biais par exemple de la fiche du Répertoire national de certifications professionnelles - RNCP ou de l'annexe descriptive au diplôme - ADD). On peut aussi se demander si un encadrement par des enseignants référents ne serait pas à envisager. Les taux de réussite sont globalement satisfaisants avec 76 % en L1, 95 % en L2 et 93 % en L3. La fiche RNCP omet de préciser les conditions d'inscription à la certification pour élève/étudiant et la durée du bénéfice des acquis n'est pas renseignée. La spécialisation préprofessionnalisante <i>Français langue étrangère</i> n'affiche qu'une poursuite d'études dans la spécialité à finalité professionnelle <i>Didactique des langues et du français langue étrangère et seconde</i> du master <i>Linguistique</i>, et une information sur la poursuite en master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> (MEEF) menant aux concours de l'enseignement serait utile. A six mois, 59 % des diplômés poursuivent en master, 13 % poursuivent leurs études en dehors d'un master et 18 % sont insérés professionnellement ; à 30 mois, le taux d'insertion se monte à 94 %, ce qui semble excellent. Le taux de satisfaction est correct, à 60 %, mais baisse sur la question des conditions de travail, et un effort de communication sur la nature des débouchés effectifs serait appréciable.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>La préparation à la recherche se fait de façon ponctuelle, lors de certains enseignements, de stages, et dans le contact occasionnel avec des événements scientifiques comme les conférences invitées. Il n'y a pas de cours entièrement consacré à une introduction à la recherche, ce qui est curieux puisque c'est la sortie principale de la formation. On se demande si les étudiants ne bénéficieraient pas de la participation structurée aux rencontres doctorales avec évaluation dans le cadre d'un de leurs cours par exemple.</p>

<b>Place de la professionnalisation</b>
La formation se présente comme n'étant pas professionnalisante. Pourtant, les éléments de professionnalisation semblent sous-estimés dans la formation au regard des taux d'insertion professionnelle et la description des métiers dans la fiche RNCP. Les éléments méthodologiques dispensés dans certains cours, les stages et projets suivis, et le contact avec des professionnels - même si ces derniers contacts sont moins importants qu'on pourrait le souhaiter - seraient des éléments à appuyer et à développer.
<b>Place des projets et des stages</b>
Outre les projets dans différents cours lors des deux premières années, un projet et un stage doivent être réalisés en troisième année, qui contribuent significativement à la formation et à sa visée professionnelle. Le projet tuteuré consiste en la création commune d'une structure professionnelle fictive, à la rencontre des professionnels et à la division du travail à accomplir, avec présentation publique. Le stage, essentiellement réalisé dans la région, d'une durée limitée (10 jours), est bien délimité dans son processus, et accompagné par l'enseignant responsable, qui évalue le rapport et la soutenance. Ceci étant, les rapports avec le monde professionnel mériteraient d'être formalisés, en impliquant des contacts dans la formation d'une façon ou d'une autre.
<b>Place de l'international</b>
Si la licence accueille des étudiants étrangers (cinq à 10 par an), les mobilités sortantes tant étudiantes qu'enseignantes semblent moins actives, et les nombres - que l'on devine faibles - ne sont pas précisément quantifiés. L'ouverture à l'international de la formation se conçoit par des accords sur des zones localisées (Grèce-Turquie, pays slaves principalement). Il est mentionné une collaboration avec Moncton (Canada) sur la LSF, mais les articulations avec le cursus ne sont pas explicitées. Les modalités d'enseignement des langues pour favoriser les mobilités étudiantes sortantes pour les destinations non-francophones, qui sont bel et bien à la disposition des étudiants durant toute la formation, ne sont pas précisées, ni les éventuels soutiens financiers à la mobilité.
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
La formation est publicisée par une opération Portes ouvertes, la participation à des salons étudiants et la présence sur les réseaux sociaux (non-précisées). Le recrutement s'opère de façon que l'on suppose classique (sans que les critères d'éligibilité soient donnés), et sélectivement sur dossier pour le parcours LSF. Des diagnostics de niveau de langue (y compris en LSF) sont en place, et l'utilisation du contrôle continu avec rétroaction formative et entre pairs soutiennent l'acquisition des compétences. Les étudiants en difficulté peuvent bénéficier d'un accompagnement enseignant, d'un tutorat étudiant aux deux semestres de la L1, et d'un atelier « prise de notes » dont l'intégration dans la formation n'est pas explicite. La construction de la formation permet les réorientations vers d'autres disciplines dès la fin de la L1, et entre les parcours tout au long de la formation, selon des modalités explicites, même s'il y a peu de réorientations après la L1.
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
La formation est en présentiel. Des contrats d'aménagement d'études (CAE) et la validation des acquis de l'expérience (VAE) comme la validation des acquis professionnels (VAP) sont pratiqués, et la formation continue est dite possible, sans que des exemples soient donnés. L'apprentissage des langues occupe évidemment une place importante dans le cursus. De nombreuses pratiques pédagogiques innovatrices sont mises en place (interactions entre pairs pour la construction et l'évaluation formative) étant donné la nature particulière de certains sujets (apprentissage de la LSF, rapport avec des non-entendants). Appuyé par la politique d'établissement et son centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP), le numérique se manifeste à travers l'usage générique de la plateforme interne et des outils actuels, par l'unité d'enseignement (UE3) de tronc commun du premier (S1) au sixième semestre (S6) (40 heures équivalent travaux dirigés - TD / trois ECTS - <i>European Credit Transfer System</i> ), mais aussi par la familiarisation avec des outils vidéo pour la compréhension de la multimodalité et de transcription de corpus (on se serait attendu à des développements sur ces deux derniers points assez originaux). Dans l'ensemble, le dossier reste trop succinct sur les modalités pédagogiques innovantes, alors qu'il y a manifestement une réflexion avancée sur la transmission de connaissances et de compétences.
<b>Evaluation des étudiants</b>
Les modalités d'évaluation sont diverses, avec une insistance sur le rôle du contrôle continu pour la réussite des

<p>étudiants et l'avancement des connaissances. Elles sont votées par les instances attendues et communiquées aux étudiants dans le guide des études, et le règlement des examens. Le projet de recourir plus largement à l'évaluation par les pairs, s'il appelle des précisions sur le périmètre et les modalités envisagées, est fort intéressant. Les jurys d'examen de la mention ont lieu en fin de semestre et d'année. Les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme suivent la trame nationale.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Si la fiche RNCP et le supplément au diplôme précisent les compétences visées, le dossier d'autoévaluation ne donne pas une idée claire de l'intégration de ces compétences à la formation. Les instruments utilisés pour le suivi de l'acquisition des compétences sont le portefeuille de compétences, l'<i>e-portefolio</i> et le livret de l'étudiant, mais la façon dont ces instruments mis en place par le CRIIP de l'établissement, sont suivis ou intégrés à l'évaluation n'est pas précisée - on pourrait envisager une prise en compte dans l'évaluation par les pairs par exemple.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>A côté de l'enquête nationale à 30 mois, l'établissement en réalise une autre à six mois, qui fait l'objet d'une synthèse rendue disponible au grand public. Les résultats pertinents font l'objet d'une analyse résumée ci-dessus. Il serait opportun que la formation elle-même prenne en charge une partie de ce suivi, afin de nourrir l'autoévaluation.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. Comme le note le dossier d'autoévaluation, c'est un point à faire évoluer, évolution promise pour l'année universitaire 2016-2017. Par contre, il y a une procédure annuelle de recueil de l'avis des étudiants par un questionnaire détaillé. Curieusement, les résultats de ce questionnaire ne sont pas mentionnés comme source de l'autoévaluation par l'équipe pédagogique. Les modalités d'autoévaluation sont décrites comme relevant des réunions de départements et des réunions de concertation dites régulières, mais dont la fréquence n'est pas précisée. Les critères d'autoévaluation sont listés. Il aurait pu être utile de donner un exemple d'innovation amenée par l'autoévaluation et comment son impact a été apprécié.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Acquisition des compétences et connaissances selon une bonne structure de spécialisation progressive.
- Nombreuses innovations pédagogiques (stage et projet avec présentation publique, rétroaction entre pairs, apprentissage de langues, formation à la transcription de corpus multimodaux).
- Très bons taux de réussite sur les trois années du cursus.
- Parcours *Langue des signes française* attractif avec sorties professionnelles claires et effectives.

### Points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement avec des procédures de suivi explicite (des programmes, de l'acquisition des compétences, de l'affichage de la recherche, de l'(auto)évaluation, des rapports avec les partenaires).
- Place des spécialités préprofessionnalisantes à expliciter.
- Manque de clarté dans les modalités d'accompagnement aux mobilités sortantes et dans le rôle de ces mobilités dans la formation.

### Avis global et recommandations :

La mention de licence *Sciences du langage* est portée par une équipe pédagogique resserrée clairement investie dans la formation. Les innovations pédagogiques sont nombreuses et notables (stage et projet avec présentation publique, rétroaction entre pairs, formation à la transcription de corpus multimodaux). Il serait souhaitable de formaliser, partager et publiciser à l'échelle nationale ces bonnes pratiques pédagogiques. En particulier, on note que le parcours *Langue des signes française* est bien structuré, attractif, avec des sorties professionnelles claires et effectives.

Néanmoins, il serait pertinent de mettre en place un conseil de perfectionnement veillant à la cohésion de la mention, aux synergies entre les parcours, au partage des bonnes pratiques et au suivi systématique de l'acquisition des connaissances et compétences à travers les cours, au stage et au projet, à la place de la recherche, aux procédures d'(auto)évaluation, aux rapports avec les professionnels pour les deux parcours, et à l'avancement des partenariats internationaux (incluant l'encouragement à la mobilité sortante).

# Observations de l'établissement



Poitiers, le 24/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LI180013746 - licence « sciences du langage ».

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous les observations relatives à la licence « sciences du langage ».

L'équipe pédagogique remercie les évaluateurs pour leur lecture attentive et prend note des observations et recommandations formulées, globalement conformes à sa propre analyse, tant sur les points forts que sur les points faibles de la formation.

Ces remarques seront bien prises en compte, dans la mesure du possible, pour l'année qui vient comme pour la prochaine offre de formation.

**(1)** Par exemple, la préparation au concours de l'école d'orthophonie fait bien partie de la prochaine offre de formation, construite et organisée en partenariat avec l'école d'orthophonie de Poitiers

**(2)** Autre exemple : la prochaine maquette formalise plus clairement la formation à la recherche (par la recherche ou près de la recherche) en L3, sur un volume horaire de 200h.

**(3)** Pour ce qui est de l'accompagnement des étudiants sur des aspects tels que la poursuite d'étude ou la reconversion, nous continuerons à l'assurer par la présence

d'enseignants référents. Ce dispositif s'inscrit dans le dispositif global "d'aide à la réussite" qui correspond à une priorité de l'établissement.

4) Enfin, le conseil de perfectionnement a été mis en place, les calendriers des uns et des autres nous ayant contraints à le positionner début juin 2017.

Les choses sont parfois plus complexes à intégrer de façon simple :

(5) des questions telles que le financement de la mobilité sortante (question à laquelle l'équipe est particulièrement sensible), ne sont par exemple pas de notre strict ressort et sont gérées par les services de Relations Internationales, soit au niveau interne à l'UFR, soit en relation avec les services centraux.

### **Précisions demandées par l'expertise**

(1) **Le positionnement de notre offre de formation en LSF** au niveau national demande à être précisé : nous mentionnions dans le bilan le fait que "il n'y a pas de formation comparable au niveau national. Les universités offrant ce type de formation ne proposent qu'un parcours optionnel consacré à la LSF, accessible en deuxième ou troisième année".

Tel est bien le cas à Aix-Marseille, Grenoble, Lille 3, Nancy, Paris 4, Paris 8, Rouen, Toulouse.

Poitiers est à ce jour la seule université offrant une licence qui propose une spécialité LSF comportant un enseignement qui, au niveau disciplinaire (et pas en option), va de la L1 à la L3 et assure de façon continue une formation à la linguistique de la LSF et à la pratique de la langue des signes.

(2) concernant le **parcours pré-professionnalisant "FLE"**, géré par le département de SDL, il fait partie (avec deux autres parcours : « Métiers de l'éducation » et « Livres, médias, écritures ») de l'offre pré-professionnalisante offerte en L3 par l'UFR, accessible à tous les étudiants de l'UFR, en accord avec leur projets personnels et professionnels.

Les trois parcours transverses mentionnés sont donc articulés à la licence mention SDL (spécialité "linguistique" ou "LSF") comme ils le sont aux autres licences de la composante.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers  
et par délégation,  
la Vice Présidente  
Virginie Laval